



Acte d'engagement (A.E.)

Objet du Marché :

REFECTION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

MAITRE D'OUVRAGE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES

PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS

5 rue du Frère Genestier

63230 PONTGIBAUD

MARCHE DE TRAVAUX

Entreprise : _____

Montant HT : _____ € HT Montant TTC : _____ € TTC

SOMMAIRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

ARTICLE 2 : PRIX

ARTICLE 3 : DELAI D'EXECUTION ET MISE EN OEUVRE DU MARCHE

ARTICLE 4 : PAIEMENT

ARTICLE 5 : DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE

ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

.....
.....
.....
.....

- Agissant pour mon propre compte (1)
 Agissant pour le compte de la société (2)

.....
.....
.....
.....

- Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire (3)
 Agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint
 Agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

Pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signés la lettre de candidature du /.../.....

- Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.), et des documents qui y sont mentionnés,
- Et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 43 à 47 du Code des marchés publics,

Je m'**ENGAGE** ou j'**ENGAGE le groupement dont je suis mandataire** (4) sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le Cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies, et selon mon offre remise avant la date limite inscrite dans le règlement de consultation ;

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

ARTICLE 2 : PRIX

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les modalités éventuelles de révision ou d'actualisation des prix sont fixées au C.C.A.P.

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro de SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

2.1 - L'évaluation des travaux telle qu'elle résulte :

- Du détail estimatif (application du bordereau des prix unitaires) sans objet 7
- De la décomposition du prix forfaitaire global (ou de leurs sommes), (sous forme de détail estimatif, ce document n'étant pas contractuel)

Est de :

MONTANT H.T.....€ H.T

T.V.A. au taux de 20%€

MONTANT T.T.C € TTC

Montant (TTC) arrêté en lettres

.....
.....

2-2 Déclaration de sous-traitance :

Les annexes n°..... au présent acte d'engagement indiquent la nature et le montant des prestations ou j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation de sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément dans conditions de paiement du contrat de sous traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxe :.....Euros
- TVA (taux de%) :.....Euros
- Montant TTC :.....Euros
- Soit en lettres :.....

Dans le cadre d'une sous-traitance déclarée en cours d'exécution du marché, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que j'envisage (ou nous envisageons) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé leur acceptation au maître de l'ouvrage ; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder :

Nature de la Prestation	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement ou céder est ainsi de Euros T.T.C.

Soit en lettres.....

ARTICLE 3 : DELAI D'EXECUTION ET MISE EN OEUVRE DU MARCHE

Le délai d'exécution du marché ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution seront fixées dans les conditions définitives à l'article 3 du C.C.P.

ARTICLE 4 : PAIEMENT

La personne publique contractante se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Compte ouvert au nom de :.....

Banque :.....

N° de compte..... Clé RIB.....

Code banque..... Code guichet.....

La personne publique se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, avenants ou actes spéciaux.

Les situations **cumulatives** établies en 3 exemplaires par l'entrepreneur seront remises pour vérification au Maître d'ouvrage. Les sommes dues seront payées dans un délai de 40 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

J'AFFIRME sous peine de résiliation du Marché, ou de mise en régie à mes torts exclusifs, ne pas tomber (que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas) sous le coup de l'interdiction découlant de l'Article 50 modifié de la loi 52.401 du 14 Avril 1952 (Articles 44 - 49 du Code des marchés Publics).

ARTICLE 5 – DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE

L'engagement figurant au 1° me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de consultation ou dans l'avis d'appel public à la concurrence.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A.....

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée, pour valoir acte d'engagement par Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Pontgibaud Sioule et Volcans, dûment mandaté à cet effet par délibération du conseil communautaire.

Fait à Pontgibaud, le

Le pouvoir adjudicateur,
(Cachet et signature)

ANNEXE N°...

A L'ACTE D'ENGAGEMENT relative à la présentation d'un sous-traitant OU ACTE SPECIAL

A- Identification de la personne morale de droit public qui passe le marché

DC4

- Nom de la personne morale :
COMMUNAUTE DE COMMUNES PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS
5 rue du Frère Genestier – 63230 PONTGIBAUD
Tél. : 04 73 88 75 58
Fax : 04 73 88 91 30

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des marchés publics : Monsieur le Président de la CCHC
- Comptable assignataire des paiements : M. le Trésorier de PONTAUMUR
- Objet du marché : Marché de travaux
- Nom ou dénomination du candidat ou du titulaire :
-

B- Prestations sous-traitées

DC4

- Nature :
.....
.....

- Montant prévisionnel des sommes à payer directement au sous-traitant (T.V.A. comprise) :
.....
.....

C- Sous-traitant

DC4

- Nom, prénom, raison ou dénomination sociale.....
- Forme juridique :.....
.....

- Numéro et ville d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :.....

- Adresse :
-

- Téléphone :.....

Le sous-traitant : a droit au paiement direct n'a pas droit au paiement direct

Le présent acte spécial :

A pour objet d'accepter le sous-traitant et d'agrèer ses conditions de paiement

est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :/...../.....

- Compte à créditer (intitulé, numéro...) – Joindre un RIB ou RIP

.....

- Avance :

- Le marché ne prévoit pas d'avance
- Le sous-traitant demande à bénéficier de l'avance
- Le sous-traitant ne demande pas à bénéficier de l'avance

Moment de versement

Après la date de notification de l'acte spécial .../...200... et à la date de commencement de l'exécution du contrat de sous-traitance .../.../200... .

Si le sous-traitant est présenté après la conclusion du marché, le paiement de l'avance forfaitaire au sous-traitant est subordonné, s'il y a lieu, au remboursement de la partie de l'avance versée au titulaire au titre des prestations sous-traitées.

Moment de remboursement

L'avance versée au sous-traitant sera remboursée dans les conditions fixées par l'article 115-II du CMP.

- Autres paiements (indiquer les modalités de calcul et de paiement des acomptes)

.....

- Retenue de garantie :

Le sous-traité : prévoit une retenue de garantie ne prévoit pas de retenue de garantie

- Pénalités :

1. le sous-traité prévoit : des pénalités dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations.

2. le sous-traité prévoit : des pénalités qui seront calculées selon la formule suivante :

.....

- modalités de variation des prix : (décrire les modalités de variations)

.....

- date ou mois d'établissement des prix :

- mode de règlement : virement administratif

E- Capacités professionnelles et financières du candidat et déclaration de non interdiction d'accès aux marchés publics

Le sous-traitant mentionnera ses capacités professionnelles et financières et produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

Le sous-traitant n'est pas tenu de mentionner ses capacités professionnelles et financières mais produira une déclaration indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accès aux marchés publics.

F- Exemple unique du titulaire

DC4

Le titulaire a établi qu'une cession ou un nantissement de créance résultant du marché ne fait pas obstacle au paiement direct du sous-traitant dans les conditions prévues à l'article 116 en produisant soit l'exemple unique du marché qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créance – article 114 alinéa 11.

Le titulaire confie à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct l'exécution de prestations pour un montant supérieur à celui qui a été indiqué dans le marché. Il a obtenu la modification de l'exemple unique prévu à l'article 106 du Code des marchés publics.

Le titulaire déclare que l'exemple unique a été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne peut être restitué. Il justifie que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée ou que le montant a été réduit afin que le paiement soit possible. Il donne une attestation du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché.

Si aucune de ces conditions n'est remplie, la sous-traitance est impossible.

G- Acceptation et Agrément des conditions de paiement du sous-traitant

DC4

Le candidat ou le titulaire présente le sous-traitant désigné ci-dessus.

Les conditions de paiement et de modalités de règlement du sous-traitant sont précisées par le candidat ou le titulaire à la rubrique D du présent document.

La personne responsable du marché, compétente pour signer le marché accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A..... le.....
Le candidat ou le titulaire

A.....le.....
la personne responsable du marché pour
signer le marché

H- Notification de l'acte spécial au titulaire

DC4

La notification consiste en la remise d'une photocopie de l'acte spécial au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie certifiée conforme du présent acte spécial.

A..... le.....